

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-721580

123612

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11560 Société : Ram Express
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : EL MEJJAD YASSIR
 Date de naissance : 23/09/1976
 Adresse : Rue Ibn Jahir, Résidence Tawar, App n°4
Boulogne, Casa
 Tél. : 0661541227 Total des frais engagés : 437,8 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENJELLOUN Najib
SPECIALISTE ORL
 Cachet du médecin : 235, Boulevard Yacoub El Mansour
Appt. No 5 - 2ème Etage
Résidence Al Andal
95.12.89/90 - CASABLANCA
 Tél. 95.12.89/90
 Date de consultation : 07 JUL, 2022
 Nom et prénom du malade : EL MEJJAD YASSIR Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Neuralgie Cervicale
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



CABINET O.R.L

Docteur Najib BENJELLOUN
SPECIALISTE O.R.L.
OTORHINO - LARYNGOLOGIE

Maladie et Chirurgie Oreille, Nez Gorge
Chirurgie de la Face du Cou
Exploration et Chirurgie de la Surdit e et des Vertiges
Ex. M edecin   L'H opital 20 Aout, Casablanca
Ex. Chef de Service O.R.L.   L'H opital Hassan II, Settat

الدكتور نجيب بن جلون

إختصاصي في أمراض و جراحة
الأذن - الأنف و الحنجرة
جراحة الوجه و العنق
تشخيص و جراحة الصم و الدوخة
طبيب سابقا بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء
رئيس قسم أمراض و جراحة الأذن - الأنف و الحنجرة
بمستشفى الحسن الثاني بسطات سابقا

Casablanca, le : 07 JUIL. 2022 الدار البيضاء في

MR ELMEJJAD - YASSER

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 21E015
PER : 10 2024
6 118000 060833

50.40
① Relaxol

84.40
② Zen mag

MS
MS

MS
MS

= 134.80

Pharmacia VICTORIA
Dr. Yasmine RAZZOUK
Angle Avenue de Nice et N o 21
Rue Ahmed Ben Bouchta 20100
Casablanca - T el: 0522 30 14 00

Dr. BENJELLOUN Najib
SPECIALISTE O.R.L.
Boulevard Yacoub EL Mansour
App. No 5 - 2eme Etage
R esidence Al Anfal
95.12.89 / 90 - CASABLANCA

MAGNÉSIUM MARIN

Handwritten: 2/1/17
mag[®]

Handwritten: 2/1/17
LOT 21210/FC17
07/2024 PPC 84,70

Handwritten: 2/1/17
Stress

Nervosité

Troubles du Sommeil

ZEN

Handwritten: 2/1/17
32 Gélules

ZEN

MAGNÉSIUM MARIN

mag[®]

Magnésium Marin - Vitamine B6 - Mélisse

Stress - Nervosité - Troubles du Sommeil